

**C'EST NOTRE TOUR!** p.12

**11 JUILLET 2024**



NOËL p.2-3

# La Bastide enchantée

VILLENEUVE-SUR-LOT



**NOUVEAUTÉ**  
La Grande Féerie  
du cirque de Noël

**DU 2 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER**

PATINOIRE ✨ MARCHÉ DE NOËL ✨ SPECTACLES  
LUGE ✨ ILLUMINATIONS...

VILLENEUVE-SUR-LOT

Bulletin  
municipal  
Décembre 2023

n°17





# La Bastide enchantée

Villeneuve-sur-Lot s'apprête à vivre un nouveau moment  
Du 2 décembre au 7 janvier, le cœur de la ville battra au rythme  
d'un grand marché de Noël, d'une patinoire éphémère. Bien d'autres surprises  
La Bastide Enchantée sera encore une fois la destination

féerique avec la 4<sup>e</sup> édition de sa Bastide Enchantée !  
d'un grand marché de Noël authentique, de compagnies théâtrales,  
viendront offrir des moments magiques pour émerveiller petits et grands.  
incontournable des fêtes de fin d'année en Lot-et-Garonne.

## Le Marché de Noël

Du 2 au 24 décembre

Parvis de l'Église Sainte-Catherine

### UN MARCHÉ AUTHENTIQUE

Ils sont l'âme de cet événement. Sur le parvis de l'église Sainte-Catherine, de nombreux artisans et créateurs exposeront leurs produits : décorations de Noël et de la maison, maroquinerie et accessoires, bijoux, textiles, produits de beauté, artisanat d'art... Il y en aura aussi pour tous les goûts, avec de nombreuses spécialités à offrir : miel, pains d'épices, nougats, escargots, saucissons, chocolats, vin...



Ce marché authentique vous fera, sans aucun doute, succomber à la magie de Noël avec ses traditionnels chalets en bois et ses nombreuses décorations qui vous feront écarquiller les yeux.

Vos commerces seront ouverts  
les dimanches 10, 17 et 24 décembre



## Les incontournables

Du 2 au 7 janvier

Cœur de bastide



### LA PATINOIRE

Place Lafayette

**Grande nouveauté**, pour toujours plus de féerie, la patinoire prendra place autour de la fontaine de la place Lafayette. Plus de 280 m<sup>2</sup> de glace synthétique seront accessibles pour se créer des souvenirs inoubliables.



Les tout-petits pourront bénéficier d'équipements adaptés : patinettes double lames et petits traîneaux.  
Tarif : 3€ la demi-heure



### LA PETITE BASTIDE ENCHANTÉE

Parkings Libération et Palissy

Maison du Père-Noël et son traîneau lumineux, stand maquillage, sculptures de ballons, manège « petit train », trampolines.



### LES PISTES DE LUGE

Parking Libération

Trois grandes pistes de luge de 25m de long et jusqu'à 4,50m de hauteur pour glisser et s'amuser !

Tarif : 1 € les 3 descentes ; Équipements pour les tout-petits, à partir de 2 ans



## Les temps forts

Pour des moments magiques...

### LA GRANDE FÉRIE DU CIRQUE DE NOËL

Du 1<sup>er</sup> au 17 décembre - Parc des expositions

Le plus grand spectacle du département pour les fêtes de fin d'année. Une quinzaine d'artistes venus du monde entier : magicien, jongleur, chevaux, spectacle de motos, clown... Une fabuleuse histoire de Noël sera racontée par M. Loyal durant ce spectacle.  
Tarifs et réservation sur [www.feerieducirquedenoel.fr](http://www.feerieducirquedenoel.fr)

### GRANDE PARADE DE NOËL

Samedi 2 décembre à 18h

Circuit : place d'Aquitaine, rue d'Agen, rue de Pujols, Pont des Cieutat, rue de Casseneuil, rue de Paris, Parking de la Libération et Parvis Sainte-Catherine.

Avec fanfares, batucada, majorettes, mascottes et la calèche du Père-Noël !  
La troupe de la Grande Féerie du cirque de Noël sera également présente durant la parade.

### MONTEZ À BORD DU PETIT TRAM DE NOËL !

Du 2 décembre 2023 au 6 janvier 2024 (sauf week-end du 16-17 décembre).  
Horaires des départs à la Tour de Paris : 11h / 14h30 / 16h et 17h30



100% GRATUIT

### « LA GARE DE NOËL » : un parking gratuit, accessible 7j/7

Laissez votre voiture au parc expo et rejoignez le centre-ville gratuitement. Informations et horaires sur : [www.bus-elios.fr](http://www.bus-elios.fr)

### DES COMPAGNIES, TOUT EN POÉSIE

Du 2 au 31 décembre, des déambulations en cœur de bastide. Découvrez de nombreuses compagnies : Les Majestés, Locomotive à vapeur, Supplément Chantilly, Les Casses noisettes, Christmas Mademoiselle, les Décalés et le Triporteur Chanteur.

### VÉLOPARADE

Mercredi 20 décembre - 17h30 École Descartes

Balade nocturne à vélo. Pour participer, il faudra venir accompagné de votre vélo décoré. Rendez-vous école Descartes pour une balade d'une quarantaine de minutes. *Proposée par Villeneuvois à vélo.*

### SPECTACLE PYROSYMPHONIQUE

Mercredi 20 décembre à 19h - Parc Saint Cyr

Feu d'artifice tiré sur les plus belles musiques de Noël (*Durée : 20 mins - gratuit*) Cette soirée viendra vous enchanter 5 jours avant Noël. Ce même soir, le marché de Noël sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 21h.

### LES BULLES MONUMENTALES DE NOËL

Du 2 décembre au 7 janvier

Parking de la Libération et Palissy

Ces 2 bulles de 4 mètres de diamètre vous transporteront dans l'univers féerique de Noël. Chacune d'entre elle, racontera une histoire différente : « Festin gourmand » et « la Poste du pôle express ». Des effets sonores viendront accompagner la découverte de ces décors magiques.

# CONSEILS DE QUARTIER HUIT CONTRATS SIGNÉS DÈS CETTE ANNÉE !

**ACTION** Les conseils de quartiers sont passés aux actes avec la présentation de leurs projets et leurs validations.

**90 000€**  
par quartier, pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le contrat de quartier. L'enveloppe est utilisable sur la période 2023-2025.



Accompagné d'élus et de cadres de la mairie, le maire a fait le tour du parc François-Mitterrand avec le conseil de quartier du Rooy.



Le site de Rogé a bénéficié ces derniers mois de nouvelles installations de loisirs. Lors de sa visite au conseil de quartier de Saint-Sulpice, maire, élus et cadres de la municipalité ont pu s'en réjouir.



Le maire, Guillaume Lepers, et le conseil de quartier de Soubirous ont abordé le sujet de l'entretien de la rivière Lède lors de la visite du hameau.

D'ici la fin du mois de décembre, huit contrats de quartier auront été signés entre la Ville et les Conseils de quartier à l'occasion des soirées qui auront permis au maire, Guillaume Lepers, aux élus et aux cadres des services de la Ville de rencontrer les habitants selon un programme bien établi : rencontres individuelles avec le maire, visite du quartier et réunion publique. Ces contrats entérinent les projets initiés par les conseillers de quartier, étudiés et budgétés par les services techniques de la mairie. Tour d'horizon des avancées des projets.

**Au Rooy**, le conseil de quartier a fait le choix de participer à l'implantation d'un citystade dans le parc François-Mitterrand et de faire installer huit tables de pique-nique (avec corbeilles), cinq pour le parc, deux pour les abords du lycée et une pour la pétanque du Rooy. Montant estimatif des projets : 42 000 €.

**À Saint-Sulpice** : le conseil de quartier a opté pour l'installation d'une aire de jeux et de 6 bancs dans le parc du château de Rogé, ainsi que pour le changement des huisseries de la salle des fêtes de St-Sulpice. Coût total estimatif : 30 000 €.

**À Soubirous** : une aire de jeux attenante à l'école sera installée sur le parking de la salle Michel-Cazassus (avec sécurisation vers la RN21), et une aire de covoiturage sera créée sur le parking arrière de la salle. Le conseil de quartier a également souhaité la végétalisation de l'ensemble du site. Montant estimatif du projet : 50 000 €.

**À Saint-Étienne** : c'est un boulodrome et

une aire de jeux qui verront le jour, dans l'espace vert situé rue Pierre de Ronsard, ainsi que des tables de pique-nique et des bancs pour profiter de ce bel endroit arboré. Montant estimatif du projet : 60 000 €.

**À Courbiac** : le conseil de quartier souhaite l'implantation d'un boulodrome et d'une aire de jeux, à proximité du collège Crochepierre, ainsi que la végétalisation de l'avenue de Scorailles. Ces projets sont en cours de budgétisation.

**À Eysses** : les réflexions sont toujours en cours mais le quartier semble se diriger vers des travaux de végétalisation et de sécurisation de l'avenue du Général de Gaulle, pour réduire la vitesse des véhicules sur cette voie.

**Pour Sainte-Radegonde/Monmarès** : il s'agit de la réhabilitation du boulodrome situé derrière la salle des fêtes de Ste-Radegonde, de l'implantation de tables de pique-nique, et de la transformation du terrain de tennis existant en terrain multi-sport.

**À Saint-Cyr** : les idées se sont concentrées sur le parc de l'Égalité avec la création d'un parcours biodiversité, une installation de spirales à aromates, la plantation de petits arbres fruitiers, et d'expositions sur des panneaux placés sur le grillage du parc. Sans oublier de favoriser le partage et l'entraide par le concept des « Share-box », petites cabanes de dépôt de petits outils, vaisselles, jouets et autres, mis à la disposition gratuitement des habitants.

**Dans le quartier Bastide**, les conseillers de quartier sont, à ce jour, en cours de réflexion pour bâtir de nouveaux projets.

## » Des quartiers qui s'animent

Outre ces projets d'importance, les conseils de quartier s'emploient à créer du lien entre les habitants en proposant régulièrement des événements. Ainsi des auberges espagnoles ou fêtes des voisins ont été organisées dans les quartiers Saint-Étienne, Eysses, Saint-Cyr, Courbiac et Soubirous ; des videgreniers se sont déroulés à Eysses et Courbiac ; le Rooy a offert à ses habitants une visite historique du quartier en partenariat avec le service Pays d'art et d'histoire du Grand Villeneuvois ; à Soubirous et au Rooy des animations spécifiques pour Halloween ont été proposées ; et les conseillers des quartiers Bastide, Soubirous, Eysses, Courbiac, Rooy et Saint-Cyr ont activement participé à la promenade de ramassage des déchets lors de la semaine de la citoyenneté.

## » Quid des quartiers Marot-Massanès et Fontanelles ?

Dans ces deux quartiers, aucune association de conseil de quartier ne s'est constituée. Si des habitants souhaitent s'investir pour leur quartier, qu'ils n'hésitent pas à contacter le service citoyenneté de la mairie au 05 53 41 53 96 ou par mail à [viedesquartiers@mairie-villeneuvesurloir.fr](mailto:viedesquartiers@mairie-villeneuvesurloir.fr)

# CHANTIER DU BOULEVARD GEORGES-LEYGUES MODE D'EMPLOI

**URBANISME** Le 6 novembre dernier avait lieu la toute première réunion de chantier des futures allées Georges-Leygues. Autour de la table, les intervenants ont synchronisé leurs calendriers.

Après des premiers travaux de sondage réalisés courant octobre par l'entreprise Lagès, le chantier reprend tout début décembre avec les travaux de réfection des réseaux humides : assainissement et adduction d'eau potable. Cette intervention démarrera par les axes rue des Cieutat/théâtre et terrasses nord du boulevard G.-Leygues/cours Victor Hugo, puis en début d'année ce sera au tour de la place de la Libération avant de se poursuivre par les terrasses sud du boulevard, pour finir par les zones de part et d'autre du parking de la République. À noter, les travaux n'impacteront pas l'activité commerciale et les animations de fin d'année.

Au printemps 2024, l'entreprise Lagès cédera la place au maître d'œuvre Signes Paysages choisi par la Ville pour coordonner les travaux d'aménagement des allées. Ces travaux commenceront avec la création du giratoire en lieu et place de l'intersection boulevard Palissy/cours Victor-Hugo, se poursuivront avec la réalisation du boulevard circulé, puis du jardin du souvenir autour du monument aux Morts. L'aménagement des terrasses sud et nord sera effectué simultanément en suivant, de même que le raccordement à la rue des Cieutat et le parvis du théâtre. Le chantier se terminera fin 2025 avec la création du parvis de la tour de Paris.

## AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

La Ville a commencé le 15 novembre les travaux de voirie avenue du Maréchal Leclerc, sur la portion comprise entre la rue Sully et le parc François-Mitterrand. Au programme de ce chantier qui s'inscrit dans le cadre des réaménagements des entrées de ville : la création d'une piste cyclable double-sens sécurisée, le réaménagement des trottoirs et la réfection de la chaussée avec la pose finale d'enrobés. Le stationnement sera conservé à l'identique en nombre de places. Ces travaux, prévus pour une durée de sept mois, devraient s'achever au mois de mai 2024. Coût des opérations pour la Ville : un million d'euros.

## » Stationner et circuler durant les travaux

À compter du samedi 2 décembre le parc Saint-Cyr sera ouvert gratuitement au stationnement (66 places) et 44 nouvelles places seront créées dans les rues de la bastide. Par ailleurs, sur toute la durée des travaux, le parking de la République restera disponible au stationnement. Et pour faciliter l'accès aux différents parkings du centre-ville, rives droite et gauche, un tout nouveau fléchage vient d'être mis en place. Autre bonne nouvelle : toujours à compter du 2 décembre et jusqu'à la fin du chantier le stationnement sera gratuit le samedi toute la journée !

Le maire, Guillaume Lepers, l'avait promis : la bastide sera en chantier pendant plusieurs mois. Outre l'aménagement des allées Georges-Leygues, d'autres travaux seront menés en ville, tels que l'extension du foyer des jeunes travailleurs rue Lakanal, la restauration de l'église Ste-Catherine, la réfection des voies d'entrée de ville... Aussi, pour faciliter le quotidien des Villeneuvois, la municipalité communiquera chaque semaine sur les conditions de circulation et de stationnement en ville via le site internet de la mairie, la presse locale, les réseaux sociaux et l'application mobile Villeneuve-sur-Lot.

## » Déménagement du marché du mardi

À compter du 10 janvier et jusqu'à fin 2025, le marché du mardi, qui se tient habituellement sur les boulevards, sera déplacé place Lafayette et dans les rues Jean-Jacques Rousseau et Lakanal.





# NOUVEAU STADE MAX ROUSIÉ 3, 2, 1, TOP DÉPART

**CHANTIER** Les travaux de rénovation et de modernisation du stade d'honneur du complexe sportif de la Myre-Mory vont débiter à cheval sur la fin d'année 2023 et le début d'année 2024.

## Un lieu emblématique

Inauguré le 16 septembre 1956, cet ensemble de bâtiments comprenant une tribune, des vestiaires, des guichets, des logements de gardiens, dispose de volumes simples et se voulait moderne, pour l'époque. En 2007, le stade Robert de la Myre-Mory est rebaptisé. Depuis ce jour, il porte le nom du grand Max Rousié. Génial, surdoué, exceptionnel, légendaire ! Les superlatifs ne manquent pas pour dresser le portrait et retracer la carrière sportive du rugbyman qui aura marqué son histoire dans les années 1930 et révolutionné ce sport. Il méritait bien un stade à son nom. Une enceinte sportive qui se doit d'être réhabilitée.

## Une réhabilitation répondant aux besoins actuels

Ces infrastructures sont vieillissantes et ne répondent ni aux normes, ni aux attentes énergétiques et environnementales. La Ville s'est engagée dans la mise en place d'actions concrètes comme le relampage des équipements couverts (changement du système d'éclairage ancien par un système plus économe en énergie : LED), la réhabilitation de l'isolation des gymnases et vestiaires, la baisse des températures et la sensibilisation des agents et associations utilisatrices aux écogestes. Il est temps que le stade Max-Rousié puisse à nouveau affirmer une identité sportive importante et redevienne un lieu de vie convivial, accessible pour tous et performant. Les travaux vont permettre de moderniser le stade, avec un style contemporain, sans dénaturer l'écriture architecturale de l'équipement.

## ► L'accompagnement des clubs pendant la période des travaux

Les trois clubs sportifs qui utilisent principalement le stade sont le Villeneuve XIII Rugby League Lot-et-Garonne, le Rugby Club Villeneuve XV et le Stade Villenuevois athlétisme. Les scolaires sont également utilisateurs des installations. À compter des vacances de Noël (23 décembre 2023) le bâtiment sera inaccessible mais cela n'impactera pas les entraînements puisque la piste et le terrain seront quant à eux, toujours accessibles. Lorsque la deuxième phase des travaux commencera et que les compétitions reprendront, le Rugby Club Villeneuve XV ira au stade de Choisy et le Villeneuve XIII se déplacera, pour sa part, de façon itinérante sur des installations du Grand Villenuevois et sur l'ensemble du département. Pour ce faire, le stade de Choisy se refait une beauté : remise aux normes fédérales en termes d'accueil, de sécurité et de qualité de pelouse (algecos, main courante, arrosage intégré, panneau d'affichage). Les clubs sont pleinement conscients de la nécessité de mise à niveau des équipements et se projettent sur l'avenir. Le bel outil qui leur sera proposé, leur permettra sans aucun doute de faire évoluer leurs projets sportifs respectifs.

**3,56  
M€ HT**

C'est l'enveloppe prévisionnelle des travaux. Des demandes de subventions ont été réalisées auprès de l'Etat, l'Agence Nationale du Sport, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Ces travaux vont permettre de réhabiliter la tribune, de restructurer le bâtiment mais également de rénover la piste d'athlétisme.

### Phase 1 : Décembre 2023 - Janvier 2024 :

Préparation des travaux et sécurisation de la tribune

### Phase 2 : Février 2024 - Juin 2024 :

Restructuration intérieure, mise aux normes, embellissement et extension de la tribune

### Phase 3 : Juin 2024 - Décembre 2024 :

Réfection de la piste d'athlétisme

# UN CONSEIL DES SENIORS QUI NE MANQUE PAS DE VITALITÉ

**IDÉES** La Maison des Aînés s'est dotée d'un Conseil des Seniors pour étoffer l'offre en direction des personnes âgées villeneuvoises et rendre leur juste place à ces retraités très actifs.

Ils sont cinq et ont un maximum d'idées pour les quelque quatre-cents seniors qui ont adhéré cette année à la Maison des Aînés. « Ils », ce sont Lydie, Marie-Noël, Georges, Michel et José, élus au printemps dernier au Conseil des Seniors. Cette instance nouvelle, voulue par les élus et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui en a la gestion, vise à donner carte blanche aux adhérents eux-mêmes et, plus largement, à valoriser la place des seniors au sein de la ville. Tous sont des Villenuevois d'adoption et ont franchi un jour le seuil de cette « maison » destinée aux retraités. Georges y a trouvé l'amour, d'autres la joie, d'autres encore le plaisir de partager des activités et des fous rires avec des personnes de leur âge. Leur souhait commun est de rendre à la Maison des Aînés ce qu'elle leur a donné : l'envie d'avoir envie et la volonté de « devenir les artisans de leur propre bien-être ».

S'ils ont décidé de tenir sur place une permanence hebdomadaire pour informer et recueillir des suggestions, ils sont animés de ce même souhait de trouver en chacun un talent, un don, une expérience à mettre au service des autres. « Non, quand on est retraité, on n'est pas fini, on a encore beaucoup à apporter ».

Et dans le groupe, les idées fusent. Un projet de rallye voitures fleuries et quizz sur la bastide pour Michel, des ateliers de lecture et d'écriture pour José, des offres de réduction spéciales seniors pour Georges qui s'est lancé dans des démarches déjà fructueuses en faveur du pouvoir d'achat, des rencontres avec les lycéens des filières du service à la personne de l'EREA pour travailler sur des projets communs...

Mais leur grande idée commune est la création d'un groupe vocal, avec le mari de Marie-Noël au clavier. « Le 3<sup>e</sup> âge adore chanter, s'éclater. On a été jeunes nous aussi, et on n'était pas les derniers à s'amuser à notre époque ! », assurent-ils. Leurs choristes amateurs se sont lancés dans l'aventure et enchaînent les répétitions dans un esprit bon enfant et joyeux. Ils ont déjà réservé la salle de Soubirous le 20 décembre prochain pour se produire lors d'un spectacle de Noël. « Qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête ? ». Eux ont décidé de ne pas attendre pour être heureux.

► La Maison des Aînés est une structure dédiée aux seniors villenuevois. Elle offre un programme d'activités dont la mission principale est de lutter contre les effets pathologiques liés au vieillissement et favoriser ainsi un maintien à domicile. Au-delà des activités proposées -culturelles, sportives, manuelles, informatives, et de nombreuses rencontres et sorties- la structure développe des projets qui connectent le public avec l'environnement local, mobilisent les aînés sur des enjeux citoyens qui mettent en valeur leur compétence. Ce projet de Conseil des seniors participe à la reconnaissance et au respect du public accueilli et encourage sa participation. Maison des Aînés 05 53 70 39 64



Le maire Guillaume Lepers et son adjoint aux affaires sociales Xavier Clerc aux côtés de l'équipe de la Maison des Aînés du CCAS, dirigé par Didier Laprie (abs sur la photo).



Le Conseil des Seniors est composé de Lydie Charpentier et Marie-Noël Chassagnol (assises) et, de gauche à droite, Georges Favarel, Michel Laprie et José Carrajan.



Les élèves de l'EREA Marie-Claude Leriche ont échangé avec le Conseil des Seniors sur les possibles projets à élaborer ensemble.

## » VERTIGO PARK STRIKE !



C'est un sans-faute pour le multiplexe de loisirs de 4 000 m<sup>2</sup> qui a ouvert ses portes en octobre dans la zone de Romas. La société familiale Verinvest avait fait le pari d'y implanter son 4<sup>e</sup> établissement, voyant en Villeneuve une zone de chalandise de 100 000 habitants entre Bergerac, Cahors, Agen et Marmande. Elle ne s'est pas trompée. Accompagnée par l'Agglomération, désireuse de favoriser l'implantation de loisirs pouvant répondre aux attentes de la jeunesse et renforcer l'attractivité au-delà du territoire, elle a investi 5 M€ et créé trente emplois.

## » ROUTE DE LALANDE ASSAINISSEMENT



La création d'un réseau de collecte des eaux usées vient de démarrer en bordure de la zone de Rebel à Villeneuve-sur-Lot. L'objectif est de prolonger le réseau d'assainissement collectif existant et de permettre aux riverains de s'y raccorder afin de se mettre en conformité. Les opérations à mener, sur une longueur de 1,2 km de voirie, sont prévues en deux phases. Jusqu'à la fin de l'année, les équipes seront à pied d'œuvre de la rue Henry Le Chatelier, qui mène à la déchetterie du Rooy, jusqu'au pont de la rocade. Puis, de janvier à mi-février 2024, le chantier se poursuivra jusqu'au chemin de Frontignan.

Les tranchées seront rebouchées au fur et à mesure et un revêtement final en enrobé parachèvera l'ensemble. À terme, le réseau raccordera également le futur centre de valorisation zéro déchet, amené à remplacer l'actuelle déchetterie.

Engagé par l'Agglomération du Grand Villeneuvois, ce chantier s'élève à 420 000 euros HT.

## » BARBUSSE LA VOIE VERTE TRACE SON CHEMIN

**Le prolongement de la piste cyclable sur l'avenue Henri-Barbusse avance vers Rogé. La sécurisation des piétons et des cyclistes s'accompagne d'une réfection d'une portion de l'avenue.**

Se partager la route en toute sécurité, voilà l'objectif des travaux menés depuis octobre sur une portion de l'avenue Henri-Barbusse. Très fréquenté par de nombreux utilisateurs, pour se rendre au travail, au collège ou se balader, cet axe voit pourtant sa piste cyclable s'arrêter brutalement au pont de Laroque, qui enjambe le Rooy. L'Agglomération du Grand Villeneuvois a donc entrepris la création de pistes cyclables et de cheminements piétons des deux côtés de la voie, de même que la réhabilitation des garde-corps du petit pont et ce jusqu'au croisement avec le chemin de Labourdette. Un plateau surélevé y sera créé dans la perspective de la future jonction de la voie verte vers Rogé.

Le chantier prévoit aussi le recalibrage de la voie, la pose de bordures et, toujours dans un souci de sécurisation, la mise aux normes des arrêts de bus. Eau47 s'est joint à l'opération pour renouveler son réseau d'eau potable, englobant le lotissement de Virebeau. Les travaux sont financés sur fonds propres. La Ville de Villeneuve se chargera alors d'enfouir les réseaux de l'éclairage public. D'un montant de 275 000 euros HT, le programme bénéficie du fonds européen LEADER, versé par le SMAVLOT 47, qui soutient le développement des territoires ruraux. Les travaux seront achevés avant la fin de l'année.

À noter : en raison de la pose des enrobés, entre la fin du mois de novembre et début décembre, l'avenue sera fermée et des déviations seront mises en place.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC TOUJOURS EN SÉCURITÉ AVEC PLUS DE SOBRIÉTÉ

**FUTUR** Engagée dans la protection de l'environnement et soucieuse de faire baisser sa consommation d'énergie, la Ville poursuit le déploiement de son plan LED pour un éclairage public moins coûteux.

Un chiffre : 4200 ! c'est le nombre de points lumineux présents sur la commune de Villeneuve-sur-Lot. 1200 ont déjà été remplacés par de la Led, et le déploiement continue. Après les quartiers du Rooy, Saint-Cyr et des Fontanelles, c'est au tour de Marot-Massanès d'être équipé. Suivront Saint-Étienne en début d'année puis tous les autres quartiers d'ici la fin de l'été 2024. L'équipement en Led permettra une régulation de l'intensité de l'éclairage en fonction des heures et de la fréquentation.

Ce plan Led représente un investissement de 2 millions d'euros HT pour la municipalité. Il sera vite amorti étant donné l'augmentation du coût de l'énergie. À terme, le remplacement des points lumineux traditionnels par de la Led représentera une économie

d'énergie de plus de 75 %. Une action bénéfique pour l'environnement et pour le portefeuille de la Ville

### Extinction de l'éclairage la nuit : l'expérimentation pérennisée

Initiée en octobre 2022, l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public la nuit s'est avérée positive. Elle est donc pérennisée avec quelques variations : l'hiver extinction des feux de minuit à 5 h, et l'été de 1 h à 6 h. Par ailleurs, partout où la Led est déployée, l'intensité de l'éclairage sera régulée comme mentionné plus haut. Cette nouvelle formule (extinction 5 heures par nuit avec régulation pour les luminaires anciennes générations) permettra de réaliser 70 % d'économie d'énergie par rapport à celle expérimentée (extinction 4 heures par nuit sans régulation).

**Le cas particulier de la bastide**  
En centre-ville –bastide et boulevards– où seuls le parvis Sainte-Catherine et la rue Lakanal sont déjà équipés d'éclairage nouvelle génération, le déploiement des Leds est prévu pour le premier trimestre 2024. Des essais ont été réalisés en octobre dernier, rue Parmentier, pour le choix du modèle de lanterne et du mode de régulation de l'intensité. En centre-ville, il n'y aura pas d'extinction la nuit. Quatre types de zones ont été définis : les rues résidentielles, les rues avec commerces de jour, les rues avec commerces de nuit et les axes traversants. La régulation de l'intensité de l'éclairage sera adaptée à chaque typologie de rue. Le principe : en fonction de l'heure, moins la zone est fréquentée, plus l'éclairage est abaissé.

### » Énergie renouvelable Le choix du photovoltaïque

**Courant 2023, la Ville a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la création de centrales photovoltaïques sur sept sites municipaux.**

La Ville met à disposition d'opérateurs privés des toits ou des espaces pour y installer des panneaux photovoltaïques, moyennant le paiement d'une redevance annuelle et le coût de la réfection des structures si nécessaire.

- à Courbiac : installation de panneaux sur la toiture du gymnase et création d'ombrières sur le parking

- à Choisy : installation de panneaux sur les toitures du gymnase, du centre de tir et de la cuisine centrale
- à Descartes : installation de panneaux sur les toitures du gymnase et de l'école
- à l'école Clément-Marot : installation de panneaux sur la toiture
- à la Myre-Mory : installation de panneaux sur les toitures du tennis couvert, des terrains de padel et de la tribune n°1
- au Parc des expositions : panneaux sur les toitures du parc et du boulodrome, création d'ombrières et d'un préau
- à l'Aérodrome de Rogé : utilisation des toitures des hangars et création d'un abri à avions.

# CHALLENGE 2025

## 50% DE DÉCHETS EN MOINS

**CHANGEMENT** Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la Redevance incitative, nouveau mode de facturation de la collecte et du traitement des ordures ménagères, entrera en vigueur à Villeneuve-sur-Lot et sur l'ensemble du Grand Villennois.



Depuis plusieurs mois, le service Environnement de l'Agglomération met tout en œuvre pour accompagner au mieux les habitants dans ce changement. Plus équitable que l'actuelle TEOM, la redevance incitative se basera sur le volume de déchets produits (nombre de levées ou de dépôts de sacs noirs), et non plus sur la valeur foncière du logement, et permettra de maîtriser les coûts du service et la facture des usagers. Pour bien préparer son fonctionnement l'année 2024 servira de test : les administrés recevront leur TEOM pour la dernière fois, ainsi qu'une évaluation de leur redevance incitative future simulée en fonction de leur production d'ordures ménagères.

**Trier plus pour payer moins**  
L'objectif de la Redevance incitative est de réduire fortement la quantité d'ordures ménagères qui partent à l'enfouissement, en triant au maximum ses déchets. Pour cela, l'Agglomération du Grand Villennois met à la disposition des usagers tout un panel d'outils : des bornes et des sacs jaunes pour trier les emballages, des bornes vertes pour le verre, des bornes bleues pour le papier, et des bornes spécifiques pour le textile. Les vêtements peuvent également être apportés en ressourceries ou recycleries. Pour le tri des biodéchets (restes alimentaires, petits déchets verts) la collectivité a mis en place différents systèmes de compostage individuels ou collectifs. Pour les résidents des centres-villes des points d'apport volontaire ont été installés avec distribution de bio-seaux aux habitants intéressés. Pour les résidents possédant un jardin, l'Agglomération distribue des composteurs individuels à 15€ sur réservation.

Une fois tous les déchets triés, ne restent dans la poubelle noire bien allégée que les petits objets cassés, la litière et les textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, cotons, lingettes). Un volume d'ordures ménagères en baisse, c'est une Redevance incitative maîtrisée !

### Permanences redevance incitative

- **Marché du mardi** boulevard Georges-Leygues de 8 h 30 à 12 h 30 tous les mardis jusqu'à fin décembre
- **Marché du samedi** place Lafayette de 8 h 30 à 12 h 30 : le 2 décembre
- **Hôtel de ville** de 9 h à 16 h les 4 et 18 décembre
- **Maison des Aînés** de 10 h à 12 h le 5 décembre
- **À l'Atelier** de 9 h à 12 h 30 le 9 décembre
- **Lors des réunions publiques** dans les quartiers de 18 h 30 à 20 h
- **Marché bio du mercredi** place d'Aquitaine de 8 h 30 à 12 h 30 le 13 décembre

### » Dépôts sauvages : pollueurs-payeurs, c'est parti !

De nouvelles caméras ont été déployées sur le territoire pour réprimer sévèrement les auteurs de dépôts sauvages. 400 tonnes de dépôts sauvages abandonnées chaque année sur le territoire, un budget de 450 000 € dédié à leur ramassage quotidien : trop, c'est trop. Après trois ans d'information et de prévention, le Grand Villennois a choisi de taper fort. « Les gens ont fait des efforts, concède le président de l'Agglomération Guillaume Lepers, mais il y a des personnes qui restent sourdes aux messages. Cela n'est plus tolérable ! ». L'Agglomération s'est donc dotée d'une solution performante, unique en Aquitaine : des caméras gérées par Intelligence artificielle, depuis un logiciel à même de détecter les dépôts illégaux et leurs auteurs. Nomades, et déployées à l'échelle du territoire sur des points ciblés, elles permettent d'enclencher automatiquement la procédure de sanction : une amende administrative pour faute commise (qui peut aller jusqu'à 15 000 €) et une redevance pour réparation du préjudice. Police municipale et nationale travaillent de concert avec les agents chargés du contrôle et ceux de la brigade Environnement, dans le respect de la protection des données. Les premières amendes sont déjà tombées.



### EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

#### Trois ans de mandat, trois ans d'action

En cette fin d'année, les Villennois constatent le démarrage du chantier des allées Georges-Leygues, de l'aménagement de l'avenue du Maréchal-Leclerc, de la construction du Foyer Jeunes Travailleurs rue Lakanal ou encore du passage en LED de l'éclairage public. Notre bastide est en chantier, elle bouge, elle avance.

C'est avec fierté que notre équipe voit se concrétiser ces projets. Dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale, il nous a fallu reprendre en main un patrimoine municipal laissé à l'abandon pendant des années et qui nécessite de nombreux investissements de rénovation et de sécurisation (écoles, salles associatives, voirie...). En parallèle - et c'est complémentaire - nous agissons pour redonner à Villeneuve une image positive et un rayonnement attractif pour son développement.

Nous restons humbles devant tout ce qui reste encore à faire pour maintenir et renforcer cette nouvelle dynamique. Avec les conseils de quartiers et en impliquant les Villennois, nous engageons les transitions nécessaires pour répondre aux enjeux de notre temps et pour construire notre Villeneuve, pour aujourd'hui et pour demain.

*Nouveau cap pour Villeneuve*

### EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a présenté ses orientations budgétaires pour l'année prochaine. Sans surprise, nous y retrouvons les projets vitrines que le Maire vante tant, mais que l'on ne voit jamais démarrer. Les pelles mécaniques auraient dû commencer à creuser le boulevard Georges Leygues depuis un mois, les échafaudages autour de l'église Sainte Catherine devraient être en place depuis plusieurs semaines, mais pour l'instant rien ne se passe.

Sur ses orientations budgétaires, nous regrettons, pour notre part, le dérapage des dépenses de fonctionnement, des animations coûteuses et la priorité donnée à une politique d'investissement « bling-bling ». À croire que la majorité veut à tout prix en mettre plein les yeux. Sans en avoir évidemment les moyens. Et le compte administratif sera, comme tous les ans, équilibré grâce à la non-réalisation de la moitié des investissements prévus.

Nous pensons qu'une politique municipale efficace doit être moins tape-à-l'œil mais plus sérieuse. Nous pensons enfin qu'il y a besoin d'investissements humains et financiers dans les quartiers pavillonnaires, alors que, dans son bilan de mi-mandat, le Maire ne fait même pas référence aux conseils de quartiers.

*Villeneuve en commun*

#### Budget : paillettes et illusions !

Lors du dernier conseil municipal s'est tenu le débat d'orientations budgétaires pour 2024, bien que l'année 2023 ne soit pas terminée et que cet exercice se résume pour la majorité de droite à faire des projections basées sur des estimations.

En premier lieu M. le maire a enfin reconnu que notre évaluation des dépenses de communications et d'animations à 797 000 € par an (le double de 2019) était exacte alors qu'il la contestait depuis plusieurs années. Ensuite ce budget est encore une fois beaucoup trop optimiste et ne s'équilibrera au final que grâce à des projets non réalisés, mais nous en avons désormais l'habitude (en 2022 seuls 41 % des travaux prévus ont été réalisés). Enfin M. le maire prévoit une capacité d'autofinancement sur 2024-2026 (17,3 M€) supérieure aux projections d'épargne brute (14,1 M€), mais lorsque nous lui avons demandé comment il comptait y parvenir il a préféré s'emporter plutôt que de répondre.

Surtout face à la hausse de l'inflation et de la fiscalité locale (+ 20 % en 2 ans), nous regrettons que la municipalité se soucie davantage des animations plutôt que d'accompagner les familles villennoises et les entreprises dans cette période difficile.

*Ensemble pour Villeneuve*

Le groupe « Allez Villeneuve ! » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

# LE 11 JUILLET 2024 C'EST NOTRE TOUR !



**Guillaume Lepers :**  
« Quelle fierté d'avoir décroché cette étape du Tour de France pour faire rayonner plus que jamais l'image de Villeneuve-sur-Lot »

Le 25 octobre dernier le maire, Guillaume Lepers, s'est rendu à Paris pour ramener la bonne nouvelle. Villeneuve-sur-Lot accueillera le 11 juillet prochain l'arrivée de la 12<sup>e</sup> étape de la 111<sup>e</sup> édition du Tour de France. Ce dernier ne s'était plus arrêté dans le département depuis près d'un quart de siècle. Cette 12<sup>e</sup> étape reliera Aurillac à Villeneuve-sur-Lot sur 204 kilomètres.

Du côté, de Villeneuve-sur-Lot : les coureurs entreront dans la ville par le quartier de Sainte-Radegonde, puis passeront par l'avenue du Général de

Gaulle, par la rue des Acacias, la rue de Grelot, l'avenue Jean-Claude Cayrel, le boulevard de la République, les allées Georges-Leygues, le Boulevard Palissy, la rue de La Fraternité, le Pont de la Libération, la place de la Révolution, l'Avenue du Maréchal Leclerc et l'arrivée se fera Avenue d'Agen.

Pour patienter jusqu'à juillet, plusieurs temps forts autour du vélo viendront ponctuer le début d'année. À cette fin un **club des volontaires** va bientôt être ouvert pour aider à l'organisation de ces animations et à celles de l'étape du 11 juillet.

## Recensement 2024

Le recensement débutera le 19 janvier et prendra fin le 25 février 2024 inclus. Cette année encore, les agents qui viendront effectuer le recensement à votre domicile sont des facteurs de La Poste. Leur mission dans le cadre du recensement : se présenter chez les personnes à recenser et remettre une note explicative avec les identifiants de connexion permettant d'accéder au site « le-recensement-et-moi.fr ». En cas de difficultés, les agents recenseurs pourront assister les personnes pour compléter le questionnaire. Nous vous communiquerons leurs noms-prénoms dans le prochain numéro afin de vous permettre de les identifier.

## RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux.

Rejoignez-nous sur :

 [www.ville-villeneuve-sur-lot.fr](http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr)

 [mairie.villeneuvesurlot](https://www.facebook.com/mairie.villeneuvesurlot)

 [@villeneuveslot](https://twitter.com/villeneuveslot)

 [villeneuvesurlot](https://www.instagram.com/villeneuvesurlot)

 [Ville de Villeneuve-sur-Lot](https://www.linkedin.com/company/ville-de-villeneuve-sur-lot)



**Ne manquez aucun événement**

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

### + NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :

7h15 - 13h15 - 20h15

Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot

• **Directeur de publication :**

Guillaume Lepers

• **Réalisation :** service Communication, 05 53 41 53 37

• **Impression :** Pub Echo, 05 53 70 95 95

• **Tirage :** 14 000 exemplaires

• **Distribution :** ADREXO

• **ISSN** 2739-2724

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.

 **IMPRIM'VERT®**



## AGENDA

Retrouvez le détail sur :  
[www.ville-villeneuve-sur-lot.fr](http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr)

### > 2 décembre : Sapins des deux rives

A 15 h, les participants aux ateliers, enfants, parents et seniors, seront invités à une balade enchantée, au départ de la place des Droits de l'Homme, avec décoration et illumination des deux sapins, avant de partager un goûter sur le parvis du musée de Gajac.

### > 25 et 26 novembre : Noël solidaire

Organisé par le Collectif Solidarité Villeneuvois au profit d'associations. Six associations vendent l'artisanat local du pays qu'elle représente destiné à soutenir les projets d'éducation et de santé pour les populations défavorisées. *Rendez-vous à la Maison des aînés.*

### > 8 et 9 décembre : Téléthon

Rejoignez les associations soutenant le Téléthon et participez aux activités organisées aux complexes sportifs et dans le centre-ville.

### > 7 janvier : vœux du maire

Le maire présentera ses vœux à la population au théâtre Georges-Leygues à partir de 16h. Cette soirée sera agrémentée d'un spectacle de cabaret. *Nombre de places limité : Inscription sur le site internet de la ville à compter du 26 décembre.*

### > 21 janvier : thé dansant

Profitez d'une après-midi de musique et de convivialité lors d'un thé dansant animé par l'orchestre de Didier Roques. *Rendez-vous à partir de 14h30 au parc des expositions.*